

DISCUSSION DELIB 13

Le Maire : « Des questions ? Des commentaires ? Madame THIEFFINE ».

Monsieur THIEFFINE : « Nous voterons CONTRE cette délibération parce qu'elle est directement liée à la fermeture de l'école Jean MOULIN. Donc là, vous adoptez une nouvelle répartition. Alors on nous a dit et redit que la baisse des effectifs entraînait la fermeture de l'école. Effectivement, compte tenu des destructions de logements que vous avez engagées, cela semblait plutôt inévitable mais dans le même temps de nouvelles constructions sont prévues dans le quartier et à terme on peut supposer qu'il y aura des besoins dans le domaine scolaire et peut-être aurait-il fallu intégrer cette donnée avant une décision irréversible. Mais, concernant ces périmètres, il ne s'agit pas de polémiquer, cependant je constate quand même qu'on nous a réunis le 6 février avec Madame GHAZOUANI pour nous présenter une répartition des rues et il semble que cette répartition ne soit plus valable aujourd'hui puisqu'aujourd'hui c'est une autre qu'on nous présente. Donc est-ce que les chiffres étaient erronés. J'aimerais savoir un petit peu pourquoi cette répartition a changé puisqu'apparemment vous avez refait cette répartition avec les directeurs, je crois. Un deuxième point, Madame GHAZOUANI sur la deuxième page de la délibération, vous dites : « il est proposé de poursuivre l'étude de la sectorisation afin d'atteindre les objectifs précités sur l'ensemble des écoles du quartier du Val Fourré », alors, moi j'ai écrit juste avant dans le même esprit, donc je voulais savoir si dans le même esprit cela sous entend d'autres fermetures d'écoles au Val Fourré ou à Mantes-la-Jolie plus largement. On aimerait une réponse plus précise sur ce point et puis concernant les études de sectorisation, ne faudrait-il pas aussi intégrer les écoles de Gassicourt qui, au contraire, voient leurs effectifs largement augmentés depuis plusieurs années ? ».

Le Maire : « Monsieur JAMMET ».

Monsieur JAMMET : « C'est bizarre parce que vous aviez déjà changé de manière plus importante les périmètres scolaires au moment de la fermeture des écoles Paul Bert et Les Iris en 2006, et là, vous pouvez dire que je l'ai dit, cela a d'ailleurs coûté assez cher à l'époque, je crois que vous vous tortillez comme vous pouvez pour faire passer une fermeture d'école pour un bienfait et ça vous allez avoir un peu de mal parce que vos arguments ça ne peut pas tenir. A qui vous allez faire croire qu'une fermeture et une nouvelle sectorisation et bien cela ne va pas lier à la baisse des effectifs des écoles et que cela pourrait nous éviter des fermetures de classes à la rentrée prochaine ? Alors vous en avez déjà supprimé 6, si je compte bien, toute l'école Jean Moulin pour 1 élève en moins, manquerait plus qu'en plus, on ferme d'autres classes. Pour aller vite, vous déshabillez Pierre pour habiller Paul sans rien. Je dis rien, résoudre du problème posé, parce que le même problème, il va se reposer à nouveau l'année prochaine, les mêmes causes produisant les mêmes effets et à plus grande échelle avec ce que vous appelez le plan de développement des écoles. Je crois tout simplement que c'est à cela que conduit toute gestion comptable, c'est-à-dire au final finir par accepter l'inacceptable. Deux, à qui vous allez faire croire que vous allez faciliter les trajets domicile -école, pour Paul Bert et les Iris cela s'est traduit par 1 kilomètre de plus ? Là, cela se traduit pour des dizaines de familles par une ou plusieurs rues supplémentaires à traverser. Je dis que tout simplement faisant ça que vous mettez la sécurité de nos enfants en

danger. Je le dis d'autant plus que j'ai moi-même été témoin récemment d'un accident grave de la circulation à Mantes-la-Jolie qui impliquait un élève scolarisé à Mantes-la-Jolie. Je le répète une fois de plus et avec beaucoup de conviction, on ne fait pas d'économies sur l'avenir et la sécurité de nos enfants. Bien évidemment, je voterai CONTRE ».

Le Maire : « Merci Monsieur JAMMET. Monsieur MARIOJOULS ».

Monsieur MARIOJOULS : « D'abord, formellement je suis assez satisfait du fait, dans le cas de ce plan de développement des écoles, que la commission scolaire a été associée dans la continuité du travail à cette réflexion de concertation, c'est assez rare lorsque cela arrive pour être souligné, donc formellement je redis que la méthode que vous suivez en engageant l'Opposition dans le cadre de commission réunie exceptionnellement sur des thèmes problématiques c'est une bonne méthode. Sur le fond, j'ai plusieurs remarques à faire. D'abord, pour ce qui est de Mermoz proprement dit, on m'a fait remarquer que le périmètre concernant la rue Mermoz avait déjà changé il y a quelques années et que c'étaient des décisions qui n'étaient pas très très faciles à comprendre pour les familles et que par conséquent, il valait mieux éviter de les multiplier. Je ne doute pas que vous soyez soucieux de ce que je viens de dire mais je le dis quand même parce que les familles, et les enfants en particulier, s'habituent à leur cadre scolaire et le fait de les changer trop souvent, ce n'est pas forcément très bon. Une deuxième remarque rejoint ce qu'a dit tout à l'heure Madame THIEFFINE, concernant les faiblesses de la base de données existant à la mairie, puisqu'il a fallu intervenir pour recomposer ou rectifier ou amender un certain nombre de périmètres qui étaient manifestement inadaptés. Donc je m'interroge là pour le coup sur le fonctionnement et sur le va et vient qu'il devrait y avoir, puisqu'une municipalité est chargée des écoles primaires, qu'il devrait y avoir entre le corps enseignant et puis les services municipaux. Ce n'est pas une critique que je fais, c'est une interrogation. C'est-à-dire comment fait-on pour améliorer les relations entre des gens qui sont en travail, en relation de travail, avec les services ? Cela mérite une réflexion et je pense que là il faudra approfondir la réflexion. Enfin concernant Mermoz, une troisième remarque. C'est la surface de la cour, je suis obligé de la faire parce que c'est quelque chose qui revient en permanence, elle est incroyablement petite, on se demande pourquoi on a payé pour le coup les architectes, vraiment elle est bien trop petite. Et donc je crois qu'il faut aussi se poser la question de savoir si une extension n'est pas envisageable, et si elle l'est, il faudrait le faire assez rapidement. D'autre part, sur les périmètres en général, il y a un certain nombre d'inquiétudes qui s'expriment et qui viennent de Gassicourt, même si je sais bien que la réforme actuelle ne concerne que le Val Fourré, je me permets d'attirer votre attention sur un certain nombre d'inquiétudes notamment à Uderzo où l'école compte 310 élèves actuellement et où il y a une création qui a été demandée à l'Inspection Académique. On sait qu'il y a une classe libre mais il va y avoir une montée en charge et il est assez clair que très bientôt cela va déborder. Donc, j'ai une première question qui consiste à vous demander si vous avez envisagé des travaux et dans quel délai ? Pas pour la rentrée 2009 mais pour la rentrée de l'année scolaire 2010- 2011, c'est à ce moment-là probablement qu'il faudra faire face, pour cette année le directeur gère. Pour ce qui est de Coubertin, il y a une ouverture probable en l'état actuel pour la rentrée. Le directeur regrette de n'avoir aucune information sur ce que la mairie compte faire et il envisage actuellement trois scénarii. Le premier, si vous ne faites rien et il dit que cela risque d'être problématique et que la rentrée va être tendue. Le second, cela consisterait à réfléchir en terme de sectorisation, comme l'avait suggéré en son

temps Décil en essayant de réfléchir, une réflexion de rééquilibrage des écoles, des effectifs puisqu'en particulier Ferdinand Buisson perd des élèves, donc c'est de voir comment on pourrait compenser ces déséquilibres. Et le troisième scénario envisagé par le directeur, c'est aménager une classe dans la perspective d'une ouverture, ce qui supposerait des travaux maintenant assez rapidement pour ne pas dire urgents. Enfin, il y a une inquiétude beaucoup plus générale qui relève du fait que la moyenne actuelle à Coubertin est de 24,5 élèves, ils sont 190 en tout, elle serait à 26, ils seraient 210 à ce moment-là si rien n'était fait. Or la grille Noder qui préconise une ouverture de classe dès que la moyenne dépasse 25, sans toutefois, là je cite une phrase que vous avez utilisée pour Moulin, sans toutefois attendre les capacités maximum d'accueil. Donc les enseignants des écoles de Gassicourt souhaitent que l'étude des périmètres fassent pour leurs écoles l'objet des mêmes règles, en particulier l'application de la grille Noder. Je ne doute pas que vous y ayez pensé mais sachez qu'ils sont très très attentifs à un traitement égal en matière d'application des règles et de fabrication des périmètres. Enfin, et c'est ma dernière remarque, elle concerne à ce par quoi, Nathalie COSTE est absente ce soir, elle avait commencé ses dernières interventions en disant : « c'est quand même paradoxal d'inscrire dans un plan de développement des écoles de commencer par fermer une école. Ce n'est pas seulement paradoxal, c'est aussi embêtant par les conséquences que cela a produit, cela a produit des conséquences, la fermeture de Jean Moulin qui vont au-delà de la fermeture de Jean Moulin, en particulier contrairement aux annonces officielles qui disaient qu'on ne touchera pas aux Z.E.P., figurez-vous que nous venons d'apprendre même si la municipalité n'en est pas directement responsable, on vient d'apprendre que 6 postes RASED sur 19 en Z.E.P. sont supprimés ou transformés, 6 sur 19 en Z.E.P. sont supprimés ou transformés. L'un des deux enseignants spécialisés, un maître G, dont le poste est supprimé, travaillait sur le réseau de Moulin et la fermeture de Moulin est une des raisons invoquées pour supprimer son poste. Alors je vous le dis clairement, je vous le dis fortement, c'est une logique, je parle des conséquences, c'est une logique qui est insupportable parce que c'est une logique de désertion de la rééducation sur le Val Fourré, ce n'est pas acceptable que l'on supprime ainsi des postes aussi importants. Il y a plusieurs volets, il y a le volet qui concerne les professionnels qui se sont formés, qui sont devenus experts, ce sont des maîtres rééducateurs dans ces quartiers, qui ont un investissement auprès des familles qui est considérable, l'instituteur qui vient de voir son poste là supprimé, il faut savoir quand même, que c'était au minimum 50 enfants dont il s'occupait, pour qui il a été avéré que l'aide individualisée mise en place n'était pas suffisante encore, c'est-à-dire qu'il en traite 50 mais il y a une demande qui est bien plus importante que ça. Donc là, il me semble qu'il y a là quelque chose qui véritablement ne va pas, c'est-à-dire qu'à la fois vous mettez en place un plan de développement des écoles, ce en quoi, nous on est partie prenante et on se félicite, mais en même temps vous voyez bien, vous ne mesurez pas les conséquences des décisions que vous prenez. Alors, je sais bien que ce n'est pas vous qui gérez les postes, ce n'est pas vous qui les fermez, ceci dit, quand on vous a demandé, Monsieur le Maire, les représentants des instituteurs RASED vous ont demandé d'être reçus, vous ne les avez pas reçus, vous les avez fait recevoir par un de vos adjoints et puis vous avez refusé à ce que l'on vote une motion de soutien au Conseil Municipal, ce qu'ont fait quasiment toutes les villes alentours, conscientes de l'importance de ce type de travail dans les quartiers difficiles. Donc, je le redis avec une détermination que vous n'imaginez pas, je trouve ces décisions qui se succèdent, qui concernent l'Éducation Nationale, je les trouve scandaleuses, ça n'est pas supportable, on ne peut pas baratiner sans arrêt en nous disant : « oui, mais on fait des tas de choses par ci, par là etc... », et pas traiter le problème sur le fond.

Le problème sur le fond, dans tous les domaines de la vie sociale, c'est l'éducation. Ici, vous avez une population fragile, il y a un dispositif qui marchait bien, qui a fait ses preuves avec des gens qui se sont investis pour gagner des queues de cerises, ils ne gagnent presque rien en plus par rapport, ils ont fait ce travail sur eux de se reformer, de réfléchir etc... On les traite n'importe comment, ils ne savent même pas ce qu'ils vont faire à la rentrée et dans ce temps là, vous allez avoir sur le mantois, vous allez avoir des dizaines, si ce n'est des centaines, de gamins qui vont, alors qu'ils bénéficiaient des dispositifs qui étaient tout à fait intéressants, et qui vont être laissés à l'abandon. Alors, après il ne va pas falloir venir pleurer, on est en train de fabriquer des dysfonctionnements pour demain alors qu'on avait commencé depuis des années à réfléchir à des dispositifs qui commencent à faire leurs preuves et c'est à ce moment là qu'on les supprime. Mais dans quel monde sommes-nous ? Il faut quand même prendre en considération l'intérêt des familles, des enfants et prendre en considération la parole des experts, il faut quand même leur demander ce qu'ils en pensent avant de supprimer ces postes. Je le dis, c'est scandaleux, je voterai 3 fois NON à cette délibération ».

Le Maire : « Merci Monsieur MARIOJOLS. D'autres prises de parole ? Madame GHAZOUANI ».

Madame GHAZOUANI : « Je vais répondre à Madame THIEFFINE par rapport aux questions qu'elle a soulevées. Par rapport à la répartition, effectivement on s'est rencontrées le 10 février pour travailler ensemble sur ces sectorisations. Cependant, le travail a été fait à la suite avec les directeurs des écoles concernées, nous avons abouti à cette nouvelle sectorisation, première chose ».

Madame THIEFFINE : « Micro non branché ».

Madame GHAZOUANI : « Mais pas seulement, il n'y avait pas juste cette difficulté, il y avait aussi un travail à faire avec les directeurs d'écoles qui connaissent aussi leur terrain et qui effectivement connaissent les familles. Pour la deuxième chose, les fermetures ailleurs, quand on parle d'esprit dans ce document, ce n'est dans l'esprit de fermer à tout va. Donc, il y a toujours des études qui sont menées, il y a des cas précis sur le terrain qui sont visibles et à savoir dans l'école Jean Moulin c'est une baisse de 30% des effectifs donc cela amène à fermer cette école, d'autant plus qu'on travaille sur une cohérence élémentaire- maternelle. Aujourd'hui sur Jean Moulin, il n'y a aucune cohérence puisqu'il n'y a pas de maternelle à proximité et d'autant plus que les enfants tous les jours vont manger dans une école et font le même parcours qu'ils vont faire aujourd'hui parce qu'on change la sectorisation. Donc, une cantine dans une école élémentaire avec tous les services qu'il faut. Puis la dernière question sur la sectorisation de Gassicourt, donc effectivement il va y avoir peut-être un travail à faire, même sur les autres territoires mais aujourd'hui ce qui est primordial c'est d'abord de travailler sur le secteur du Val Fourré et on verra par la suite les autres travaux à mener parce qu'il faut savoir que les familles doivent être aussi préparées sur ces histoires de rues et d'écoles attribuées à mener ».

Le Maire : « Merci Madame GHAZOUANI. Juste pour conclure ces échanges, je veux dire à chacun comment est-ce que l'évolution du nombre d'enfants, la répartition, la localisation du nombre d'enfants parce que les populations vieillissent, certaines dès fois viennent rajeunir

les populations puisque des jeunes s'installent et donc la vie et le taux de natalité fait que la Ville a perdu un certain nombre d'enfants en âge d'être scolarisé dans les écoles primaires et en dix ans, on est passé, je l'ai déjà rappelé de 7 000 à 5 000 enfants, évidemment moins d'enfants cela veut dire qu'il y a des répartitions qui sont plus rigoureusement identiques et en plus de ça des mouvements géographiques de répartitions des enfants qui sont différents. Le travail est mené avec l'Éducation Nationale. Madame THIEFFINE faisait référence à des chiffres et les chiffres ne sont pas inventés et sont travaillés avec l'Éducation Nationale qui, d'ailleurs, je le rappelle ce travail est un travail commun, bien sûr, qui s'attache à respecter la fameuse grille Noder. Alors c'est la vie, il faut s'adapter en permanence, des écoles ferment, d'autres ouvrent, on a évoqué Uderzo tout à l'heure, d'autres ouvriront dans le temps puisque à n'en pas douter...(interruption de micro)..., pour la perspective de création d'un nouveau éco-quartier, il est évident, s'il y a un terme, près de 2 000 logements dans ce quartier, il y aura des équipements publics et une école fera me semble-t-il très nécessairement partie de ces équipements publics. Vous voyez des populations que sur les territoires ne seront plus au même endroit et donc qui nécessiteront qu'il puisse y avoir des ouvertures. C'est là notre responsabilité que de s'adapter, nous ne le faisons au détriment de la sécurité, contrairement à ce que dit Monsieur JAMMET qui a pris un point pour dire comment est-ce, quand on ait à un point du périmètre évidemment si on le compare là où on était auparavant il peut y avoir des cas pour lesquels ça rallonge les trajets mais évidemment il y en a d'autres pour lesquels ça les rapproche, c'est évident. Soyez rassurés, ce n'est pas une gestion du tout comptable et ça permet de limiter la baisse des effectifs des écoles qui sont alentours et de faire que des établissements ne soient pas plus saturés que d'autres tout en facilitant et on ne l'a pas assez dit le rapprochement entre école maternelle et primaire, ce que l'on fait sur le quartier cité à cette occasion puisque certains parents me disaient dès fois leurs difficultés à emmener le matin un de leurs enfants dans une maternelle puis de refaire le trajet avec l'autre pour aller à l'élémentaire ou alors ils le faisaient dans l'autre sens. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est adopté ».